

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 2

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182695>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

coutset dè cllia pancarta *very-well* per rapport à Macaca, que son nom étai assebin su la pancarta.

L'aviont ti met dâi grands tsapés dè coumenion, hormi lo cheffe qu'avâi onna pecheinta tignasse musca. N'aviont ma fâi pas dâi biaux naz, mâ lâo collets dè tsemise étiont asse grands què dâi so dè tserri.

L'âi iavâi on tambou dè bassa, on tambou dè mouscatéro, onna quinquerna, dou âo trâi subliets et ti lè z'autro aviont dâi z'étrejâo bin dè pllie grands què clliau que lè fennès sè servont po eim-plliottenâ lo fi retor qu'a étâ dévouedi su lè guindès.

La pllie balla étai la iena, qu'on lâi dit : l'hymne âo relodzo d'Outsy, einveintâie per Macaca.

N'ont pas djuî *very-well* quand bin c'étai su lo papâi, pacèque cein ne sè djuè pas, mâ l'ont met cé mot po cein que Macaca promenâvè on dzo su lo lé dou z'Anglais que talematsivont faux romand et tot per on coup, après avâi prâo dévesâ, ien a ion que dit : *very-well!* adon Macaca virè la voilà et lè vouaite-lé parti contrè Paudex. On momeint aprè, tandique baragouinâvont adé, vouaitsé onco : *very-well!* et Macaca virè onco la voila. Pas petout l'a re- veri son naviot contrè St-Surpi, que l'ouît onco : *very-well!* Po stu coup, Macaca sè met ein colère; ye tsampè lo bet dè corda âi z'Anglais ein deseint : Veri voueila! Veri voueila! Veri-la vo mimo, tsancro dè tabornio!

Un boucher de notre ville se présentait cette semaine chez l'avocat X... « Monsieur, lui dit-il, je viens vous consulter sur une affaire assez désagréable. Pensez que la veille de Noël, un gros chien m'a enlevé un gigot de mouton, valant au moins 6 francs. N'ai-je pas le droit d'en réclamer la valeur au propriétaire que je connais fort bien et qui a les moyens de payer?...

— Certainement, dit l'homme de loi, rien de plus juste.

— Et comment dois-je m'y prendre; je n'entends rien à ce genre d'affaires.

— La chose est toute simple; invitez d'abord verbalement, ou par lettre, le propriétaire de l'animal à vous payer la valeur du gigot, et s'il s'y refuse, repassez à mon bureau et je vous rédigerai une citation devant le Juge de paix.

— Eh bien, Monsieur l'avocat, ajouta le boucher, en toussant un peu, je dois vous dire franchement que le coupable est votre propre chien.

— Comment!

— Oui, Monsieur, à peine avais-je tourné le pied pour aller prendre un verre avec un ami à la pinte à côté, qu'il s'élança vers mon plot, attrapa le morceau et s'enfuit comme si le diable l'avait emporté.

— Ceci me surprend; jamais cette bête ne m'a causé le moindre désagrément. Mais enfin, puisqu'il en est ainsi, je vais vous payer.

Puis, ouvrant un petit tiroir, M. X... prit trois pièces de deux francs qu'il posa gracieusement dans la main grasse et rosée du boucher.

Le surlendemain, le consultant recevait du consulté un petit billet ainsi conçu :

Pour consultation verbale au sujet d'un vol commis par mon chien : 20 fr.

A la recherche d'une épouse.

VI

Tout ceci frappa étrangement Erhard qui, pour toute réponse, tourna le dos à la servante, sans lui dire un mot.

Sa future, ou du moins celle avec qui il avait des engagements secrets, la belle Sidonie Jonas, était assise à la fenêtre du rez-de-chaussée.

Elle salua amicalement, d'un geste, notre licencié.

Il faut reconnaître que la pauvre couturière était comme une marguerite perdue dans un gazon touffu, tandis que la belle Sidonie était la rose du Bengale qui fleurit, en toute splendeur, au milieu du parterre. Sidonie, en un mot, était une personne excessivement favorisée de la nature, et Erhardt éprouvait une suprême félicité de la voir répondre à son ardent amour. Sidonie, sans quitter son ouvrage, cessa de coudre, pour tendre sa main délicate, potelée et rose, à son amant qui venait d'entrer. Celui-ci y déposa un baiser de feu.

Sidonie, avec un sourire enchanteur et des yeux bleus qui en disaient beaucoup, entama la conversation.

— Mon petit Gotthold, j'ai une demande à vous faire.

— Oh! je désire seulement que ce soit une chose dont l'exécution vous prouve tout ce que peut mon amour pour vous.

— Vous allez trop loin, répondit Sidonie; voici tout simplement de quoi il s'agit. Vos études attaquent votre santé; vous êtes pâle et accablé de lassitude. Je crois que vous devriez vous donner plus de mouvement.

— Mais, chère Sidonie, il me semble que je ne prends pas mal d'exercice; il n'y a pas de jour que je ne marche au moins pendant deux heures.

— Cela ne suffit pas; vous n'exercez que vos jambes, c'est le corps entier qui doit être mis en mouvement. Disons le mot : il faut apprendre à danser.

— Prendre des leçons de danse! Y songez-vous? Moi, licencié en théologie, apprendre à danser!

— Hé pourquoi pas? Est-ce que le roi David n'a pas dansé publiquement devant l'arche sainte? Cela ne vous empêche pas, Messieurs les théologiens, de l'appeler le saint roi prophète. Allons, cher Gotthold, dans six semaines aura lieu le premier bal au casino des bourgeois, et nous y danserons. Vous sera-t-il égal de me voir appuyer mon bras sur l'épaule de quelque autre joli cavalier?...

A l'ouïe de ces paroles, Erhardt porta la main à son front qui était devenu brûlant.

— Vous avez raison, Sidonie, s'écria-t-il, cette idée serait capable de me rendre fou.... Eh bien, oui, pour vous, je danserai!

— Alors, répondit Sidonie, votre consentement mérite une récompense. Je vous permets de me donner un baiser.

Erhardt, ivre d'amour et de bonheur, usa avec empressement de la permission, et prit une leçon de danse le jour même.

— Notre pauvre bonne Louise est malade, dit quelques jours plus tard Mme Taafe à Erhardt. Elle a pris froid à l'Eglise le jour où vous avez prêché. Elle tousse horriblement et a une fièvre ardente.

— Voilà tous les symptômes d'une inflammation de poitrine, répondit Erhardt avec effroi, il faut se hâter d'appeler un médecin.

Le médecin déclara qu'elle était en danger, fit une prescription, puis dit tout bas à Erhardt que le vice de conformation de Louise ne laissait que bien peu d'espérance de guérison.

Quatre nuits de suite, Erhardt et Mme Taafe veillèrent tour à tour auprès de la malade. Vers la fin de la dernière de ces nuits,